RCS : NANCY
Code greffe : 5402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1997 B 00638
Numéro SIREN : 414 741 843
Nom ou dénomination : AB Sécurité SAS

Ce dépôt a été enregistré le 07/04/2015 sous le numéro de dépôt 1682

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANCY

RUE DU GENERAL FABVIER - BP 30 108
54003 NANCY CEDEX
TEL 03 83 40 69 60 (STANDARD)

RECEPISSE DE DEPOT

ACD
165 boulevard d'Haussonville
CS 34120
54041 NANCY CEDEX

V/REF :
N/REF : 97 B 638 / 2015-A-1682

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE NANCY certifie qu'il a reçu le 07/04/2015, les actes suivants :

Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 29/09/2014
- Changement de commissaire aux comptes titulaire

Concernant la société

AB Sécurité SAS
Société par actions simplifiée
4 Zone d'Activités du Plateau
54630 Flavigny-sur-Moselle

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2015-A-1682 le 07/04/2015
R.C.S. NANCY 414 741 843 (97 B 638)

Fait à NANCY le 07/04/2015,
LE GREFFIER ASSOCIE

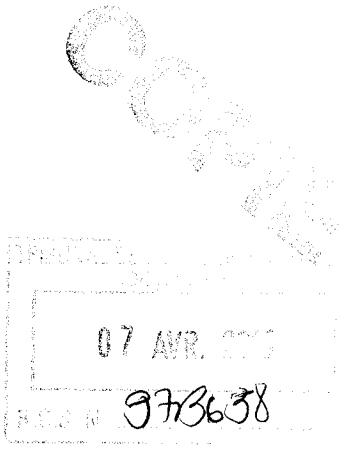
TRIBUNAL DE COMMERCE NANCY

"AB Sécurité SAS"

Société Par Actions Simplifiée
Au capital de 120.000,00 Euros
Siège social : 4 Zone d'activités du Plateau
54630 - FLAVIGNY SUR MOSELLE

R.C.S. NANCY 414 741 843

* * *



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 29 SEPTEMBRE 2014

- EXTRAIT -

.../...

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale ordinaire annuelle des associés, après avoir exposé que la société **ENERYS EXPERTISES ET CONSEILS**, commissaire aux comptes titulaire, a été absorbée par la société **YZICO**, constate que, par application de l'article L. 823-5 du Code de commerce, la société :

YZICO
Domicilié 109 Boulevard d'Haussonville
54041 NANCY CEDEX

se trouve aux droits du mandat de la société ENERYS EXPERTISES ET CONSEILS.

Après avoir entendu le Commissaire aux comptes, l'associé unique décide de maintenir la société YZICO dans son mandat de commissaire aux comptes titulaire pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'aux décisions de l'associé unique statuant sur les comptes clos le **31 Mars 2015**.

Cette résolution est adoptée à

l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

l'unanimité

Cette résolution est adoptée à

Certifié conforme à l'original

.../...